

INTERPELLATION
du député Bernard Briguet, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), concernant la politique
d'engagement du personnel (08.09.2009) 1.034

En cette période économique difficile, les places étatiques sont vivement recherchées et de nombreuses personnes postulent des places au sein des divers départements de l'Etat du Valais. Il me semblerait intéressant de mieux connaître les mécanismes d'engagement, ainsi que la politique du personnel au sein de l'administration cantonale.

Les places sont systématiquement mises au concours dans le Bulletin officiel (BO) même si elles sont déjà repourvues! Est-ce bien le cas?

Y-a-t-il une rocade automatique entre le Haut et le Bas-Valais lors d'un changement au niveau d'un Chef de service? Pour les adjoints?

Est-il nécessaire d'exiger un titre universitaire pour la moindre place à responsabilités?

Pour l'engagement des conseillers ORP, ne serait-il pas mieux que les directeurs ORP puissent le faire avec le service concerné sans forcément devoir impliquer les régions socio-économiques?

Sion, le 8 septembre 2009
(09h40)

Bernard Briguet, député,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)